



CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

LISTE NON EXHAUSTIVE CAR DEVANT ÊTRE ADAPTÉE À CHAQUE DOSSIER

- Livret de famille
- Carte d'identité des époux
- Contrat de mariage (*s'il en existe un*)
- Coordonnées des enfants
- En cas de précédent mariage, copie intégrale du livret de famille
- Prévoir de communiquer les documents relatifs au patrimoine (*biens mobiliers et immobiliers, actifs bancaires,...*) lors d'un deuxième rendez-vous selon le nouveau régime matrimonial qui sera adopté